



COMMUNE de
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

PREAVIS MUNICIPAL

N° 10 / 2012

au Conseil communal

* * *

Bâtiment "Le Raffort" chemin de l'Orio

Travaux d'entretien

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Ce bâtiment, d'une surface de 1'044 m², a été inauguré en 1982 et n'a subi aucune transformation particulière, mis à part des travaux d'entretien usuel.

Une partie de ce bâtiment est occupé par notre Service du feu, qui y stationne différents véhicules pour le SDIS de La Mèbre. D'autre part, il sert de caserne pour nos forces d'intervention.

Le Service du feu de la Commune de Romanel s/L., qui était indépendant jusqu'en 2000, a fusionné avec ceux des Communes de Cheseaux-sur-Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, ceci depuis le 1^{er} janvier 2010, pour créer le SDIS de La Mèbre.

Depuis un certain temps, de plus en plus de femmes rejoignent notre effectif de Sapeurs-pompiers. Notre caserne a été construite sans se préoccuper de celles-ci. En effet, aucun vestiaire ou toilettes ne sont séparés. Tout est construit dans un espace commun.

Comme vous le savez, notre SDIS doit intervenir 24h./24h., et ceci pendant toute l'année. Un service de piquet jour et nuit est organisé avec un officier d'intervention. Lorsque les sapeurs sont alarmés, ils doivent se déplacer en caserne par leurs propres moyens et sont confrontés à un problème de place dans l'enceinte du bâtiment du Raffort (voir plan vue aérienne). Pour remédier à ce problème, il est prévu de créer huit places de parc (voir plan) avec des pavés gazon.

Pour garantir un départ dans les plus brefs délais, des systèmes automatiques d'ouvertures de portes devraient être installés. En effet, ces portes sont dans un état déplorable; les joints en caoutchouc devraient être changés, et des pertes de chaleur considérables sont dues à ce manque d'étanchéité. Certaines charnières sont à remplacer et toutes ces portes devraient subir un contrôle général. De plus, la peinture devrait être refaite, et il devrait être procédé au remplacement de certains vitrages.

Le système de chauffage par aérothermes doit être remplacé, ceci en raison de la puissance de la chaudière à gaz.

Certains locaux de la voirie sont chauffés par des convecteurs électriques; par un souci d'économie d'énergie, ils devraient être supprimés et remplacés par des radiateurs conventionnels.

2. But du préavis

- 1) Créer un vestiaire pour femmes.
- 2) Créer un WC pour femmes.
- 3) Remplacer les quatre portes avec un système d'ouvertures automatiques.
- 4) Modification du chauffage existant.
- 5) Suppression des convecteurs électriques.
- 6) Aménagement de 8 places de parc extérieures.

3. Projet

L'élaboration du projet a été confiée à notre architecte-conseil, Monsieur Oliver Lyon, de l'atelier o Sàrl à Romanel-sur-Lausanne.

Ce projet n'a pas pu être confié à notre Bureau Technique, ceci en raison d'une surcharge de travail. Par contre, notre responsable des bâtiments, M. Bernard Cand, a pu élaborer des demandes d'offres à des entreprises, ce qui nous a permis de diminuer des heures d'honoraires.

4. Descriptif des travaux et devis estimatif

CFC		CHF
1	TRAVAUX PREPARATOIRES	
	Néant	0.--
CFC		
2	BATIMENT	
211.0	Travaux de l'entreprise de maçonnerie Ouverture d'une porte pour WC dames Percements et rhabillages pour chauffage, sanitaire, etc.	3'500.--
221.6	Portes extérieures en métal Remplacement des portes en accordéon du SDIS par des portes sectionnelles identiques à celles de la voirie. Réparation des portes de la voirie	62'800.--
23	Installations électriques Raccordement des nouveaux aérothermes Raccordement des nouvelles portes sectionnelles Modifications interrupteurs et prises pour WC dames SDIS	7'700.--

24	Installation de chauffage Remplacement des aérothermes dans les locaux voirie et SDIS Remplacement des radiateurs électriques dans les locaux vestiaires-bureau par des radiateurs hydrauliques raccordés à l'installation existante Isolation des conduites dans les locaux non-chauffés Mise en conformité de l'installation gaz	26'800.--
25	Installations sanitaires Remplacement d'un urinoir par un lavabo pour WC dames	2'400.--
272.1	Eléments métalliques pré confectionnés Séparation du local matériel du SDIS en grillage avec porte à serrure	900.--
273.0	Portes intérieures en bois Modification porte locaux sanitaires Nouvelle porte wc dames Porte EI30 local chaufferie	3'320.--
277.2	Cloisons fixes Cloison de séparation pour vestiaire dames Modification cloisons pour WC dames	5'380.--
285.1	Peinture Rafraichissement des locaux sanitaires, peinture des murs et plafonds Travaux divers, retouches après modifications chauffage	8'000.--
287	Nettoyage	1'000.--
289.0	Divers et imprévus	5% 9'700.--
291.0	Honoraires	10'000.--
	TOTAL CFC 2	141'500.--

CFC	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	CHF
4		
46	Petits tracés Aménagement de 8 places de parc dans les espaces verts existants. Modification du trottoir pour entrée véhicules	35'000.-- 5'000.--
49.0	Honoraires	3'000.--
	TOTAL CFC 4	43'000.--

CFC	FRAIS SECONDAIRES	
5		
51	Autorisations, taxes Autorisation places de parc Emoluments éventuels service du gaz	2'500.--
56	Autres frais secondaires Frais divers	2'500.--
	TOTAL CFC 5	5'000.--

RECAPITULATION	CHF
-----------------------	------------

CFC 0	TERRAIN	0.--
CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES	0.--
CFC 2	BATIMENT	141'500.--
CFC 3	EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION	0.--
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	43'000.--
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES	5'000.--
CFC 9	MOBILIER	0.--
COUT TOTAL DE L'OPERATION TTC		189'500.--

5. Procédure

Ces travaux de transformation sont de compétence municipale. La mise à l'enquête publique pour les places extérieures interviendra après l'obtention du crédit.

6. Financement

Il était prévu dans le plan des investissements (projets futurs), sous rubrique "Le Raffort : amélioration et entretien", un montant de CHF 100'000.--.

La Municipalité propose le financement de ces travaux par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

L'amortissement sera effectué sur une période maximum de 10 ans.

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-sur-LAUSANNE

- vu le préavis municipal N° 10/2012, adopté en séance de Municipalité du 19 décembre 2011;
- ouï le rapport de la Commission technique;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter le préavis municipal tel que présenté;
2. d'accorder à la Municipalité le crédit de **CHF 189'500.--**, TTC, pour ces travaux d'entretien ;
3. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles;
4. d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée de 10 ans.

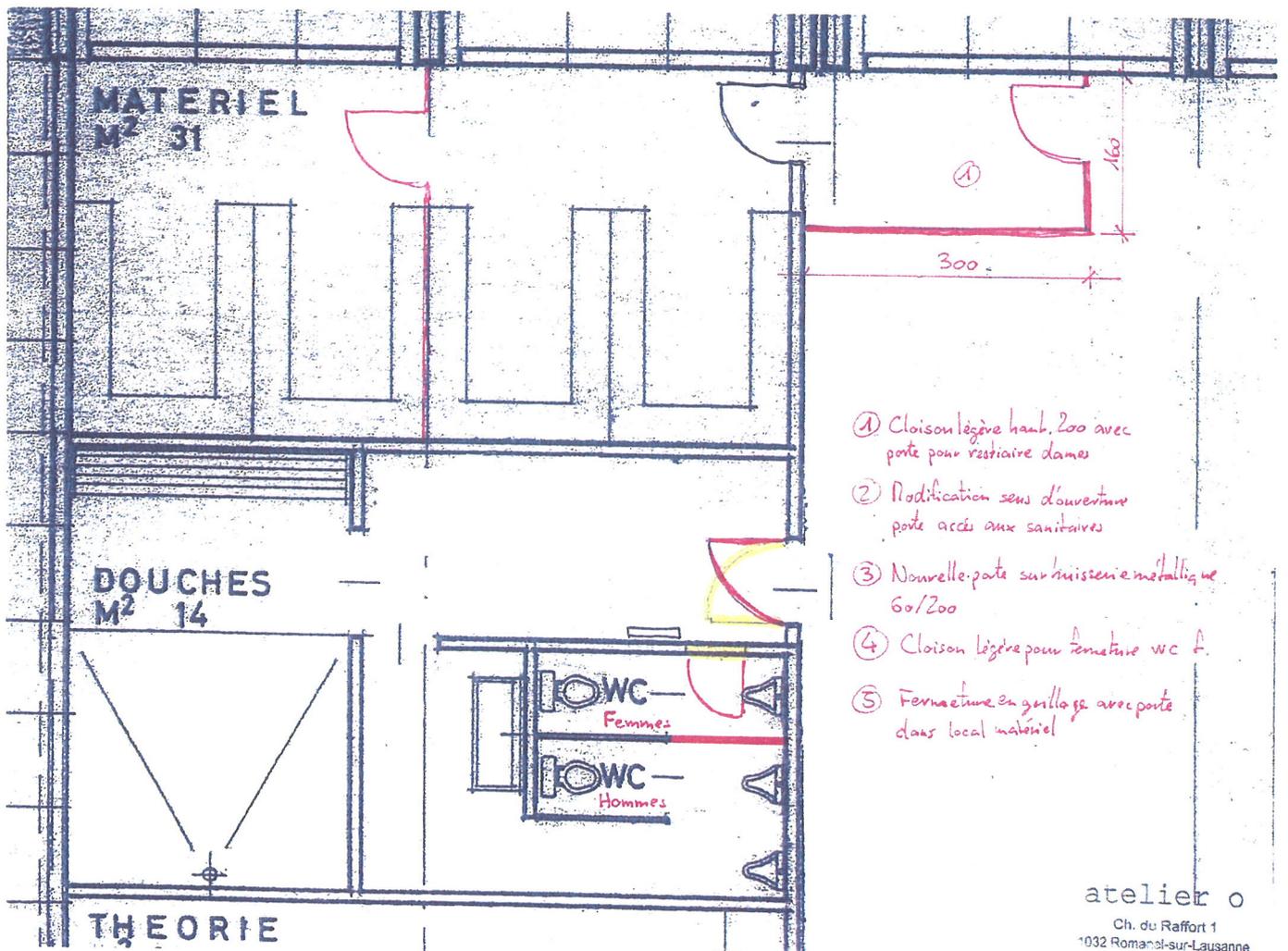
La Municipalité

Annexes : 2 croquis – 1 plan vue aérienne

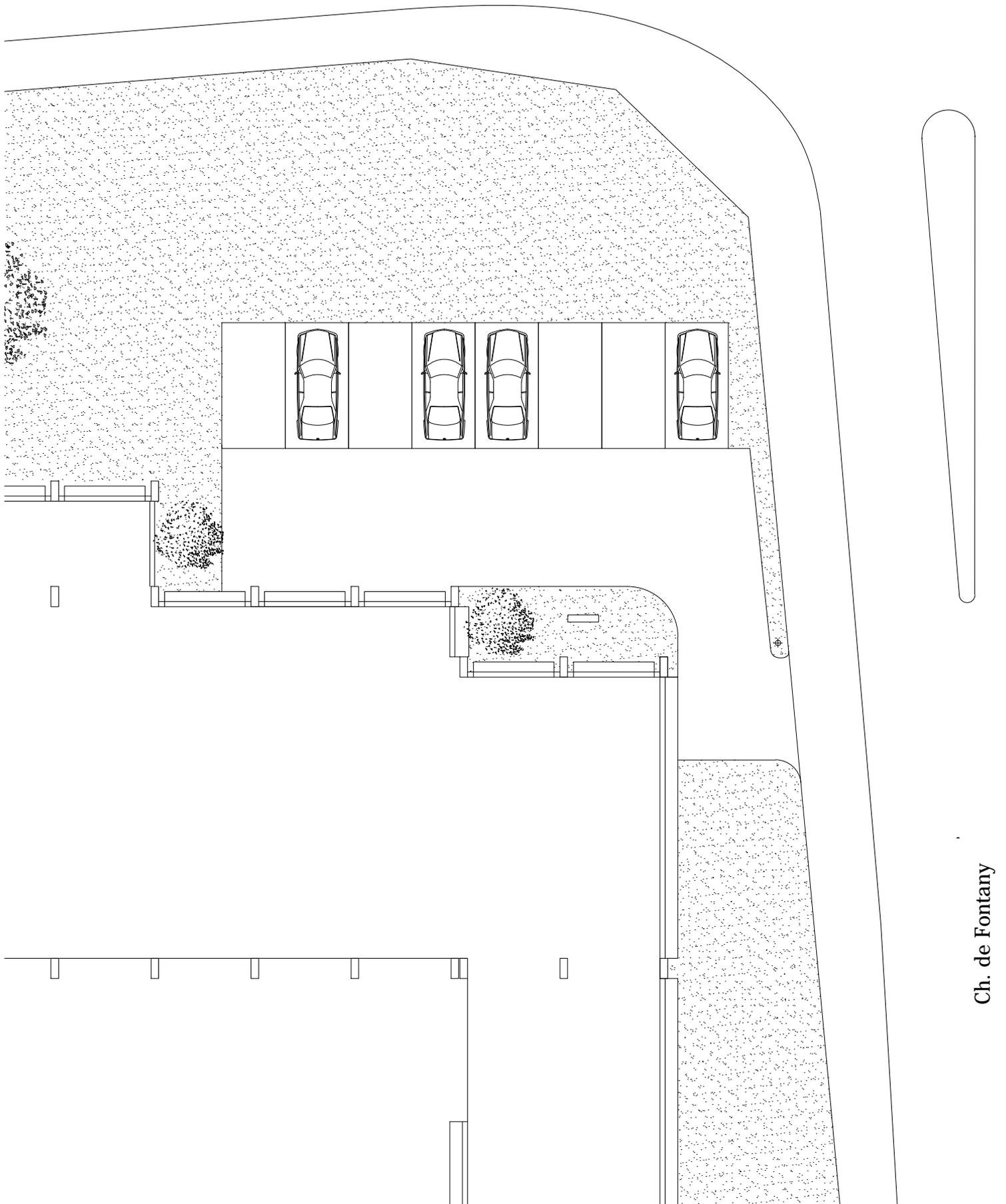
Municipal responsable : M. Luigi Mancini

Municipal des finances : M. Denis Favre

Romanel s/Lausanne, le 19 décembre 2011



- ① Cloison légère haut. 200 avec porte pour vestiaire dames
- ② Modification sens d'ouverture porte accès aux sanitaires
- ③ Nouvelle porte sur huisserie métallique 60/200
- ④ Cloison légère pour fermeture WC F.
- ⑤ Fermeture en guillote avec porte dans local matériel



Ch. de Fontany

atelier o s a r l

olivier Lyon architecte
 ch. du Raffort 1
 1032 Romanel-sur-Lausanne
 tél.+fax 021 646 32 13
 info@atelier-o.ch

COMMUNE DE ROMANEL Bâtiment voirie- SDIS

Projet pour la création de places de parc supplémentaires

Ech. 1:200

Le 20.12.2011

Plan n°

© Etat de Vaud, swisstopo, Informations d'apourvues de foi publique

